

entre leurs mains. Des négociants ont été dûment avertis, soit par le télégraphe, soit par les moyens de correspondance ordinaire, dans les parties les plus éloignées du royaume, et, non-seulement on a empêché les marchandises d'arriver à leur destination, mais encore on a pu, avec l'assistance de la justice, reprendre des produits après livraison.

Ces chevaliers d'industrie, abusant de l'activité que donnait au commerce avec la France, la réduction des droits sur les vins, et la négociation du traité de commerce, ont pourtant réussi à obtenir de grandes consignations de marchandises françaises. Mais le comité s'est mis en rapport avec le consul de France, et des mesures énergiques ont été prises par le ministère du commerce français pour mettre ses nationaux sur leurs gardes. Il leur a été recommandé notamment d'entrer en rapports avec le secrétaire de l'association de Glasgow, avant d'exécuter les ordres qui leur viendraient de maisons inconnues. Par suite de cette recommandation, le comité a reçu de nombreuses communications de négociants français et a pu se convaincre que plusieurs d'entre eux avaient été compromis gravement. L'association peut donc se flatter d'avoir rendu de grands services en mettant un terme à ces frauduleuses opérations.

Administration télégraphique. Bureau de Roubaix.

Par suite d'une réduction applicable à dater du 1^{er} février prochain, le tarif des dépêches télégraphiques à destination de l'Angleterre vient d'être modifié comme il suit :

La taxe d'une dépêche simple, qui était uniformément fixée à 7 fr. 50 cent. pour toutes les stations anglaises, est réduite à 4 fr. 50 c. pour Londres et à 5 fr. 75 c. pour les autres villes du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Le directeur, CRÉPIN.

Roubaix, 25 janvier 1864.

Par arrêté de M. le préfet du Nord, les barrières de dégel sont fermées depuis jeudi 24, à quatre heures du soir, dans toute l'étendue de l'arrondissement de Lille :

- 1° Sur les routes impériales numéros 17, 25, 41 et 42;
2° Sur les routes départementales numéros 2, 14, 18, 19 et 22;
3° Sur les chemins de grande communication numéros 6, 7, 9, 12, 14, 22, 36, 37, 39, 41, 48, 54, 58, 62, 68 et 69.

L'interdiction absolue de toute circulation de voitures aura lieu sur toutes les parties neuves construites ou reconstruites en 1859 et 1860 du chemin vicinal de grande communication numéro 9, section de Mouveaux à Bondues.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 11 centimes à l'hectolitre.

L'administration de la loterie lilloise n'a encore eu à délivrer, à l'heure qu'il est, que deux lots de 1,000 fr. sur les dix numéros sortis au premier tirage. Le premier a été gagné par un instituteur du Cher. Le second lot vient d'être envoyé à M. Charles Colart, limonadier à Pontarlier. Celui de 5,000 fr., gagné par le numéro 213,809, a été réclamé avant-hier; il est acquis à M. Gallet, maître charpentier à Morchain (Somme), qui en a touché le montant immédiatement.

6,000 instituteurs environ sur 40,000 vont concourir pour le prix de 6,000 fr. que l'Empereur destine à l'auteur du meilleur mémoire sur l'éducation du peuple. Nous apprenons avec plaisir que plusieurs d'entre eux ont déjà remis leur travail entre les mains des inspecteurs. Les manuscrits doivent parvenir au ministère de l'instruction publique avant le 3 février prochain.

Le sieur François Deleu, dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol de coke au préjudice de l'établissement du gaz de Roubaix, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience du 23 janvier, à six mois de prison.

Par arrêt de la cour impériale de Douai, section des appels de police correctionnelle, en date du 31 décembre mil huit cent soixante, infirmant un jugement du tribunal correctionnel de Lille du 23 novembre précédent, le nommé Henri-Modeste-Joseph Dervaux, âgé de 36 ans, épicière en gros demeurant à Tourcoing, convaincu d'avoir, le 13 août 1860, vendu au sieur Cayle, épicière à Wambrechies, un paquet contenant un kilogramme de poudre qu'il présentait comme étant de la cannelle de première qualité moulue, et qui n'était en réalité composée que d'écorce désignée sous le nom de Cassia lignea et de féculé de pomme de terre, d'avoir mis en vente une substance alimentaire qu'il savait être falsifiée, et d'avoir détenu dans son magasin cette prétendue cannelle qu'il savait falsifiée, a été déclaré coupable 1° de tromperie sur la nature de la marchandise vendue; 2° de mise en vente d'une substance alimentaire qu'il savait être falsifiée; 3° de détention, sans motifs légitimes, dans son magasin, de substance alimentaire qu'il savait être falsifiée.

Pour réparation de quoi il a été condamné à la peine de quinze jours d'emprisonnement, et par corps à 50 fr. d'amende et aux frais.

La cour a de plus prononcé la confiscation des marchandises saisies, ordonné l'affiche par extrait de son arrêt à la porte des mairies de Wambrechies, de Tourcoing et de Lille et du domicile du prévenu, et l'insertion dans les journaux de Lille.

L'industrie tinctoriale à Paris s'occupe en ce moment d'une nouvelle matière colorante bleue (bleuine), obtenue au moyen de l'aniline. Si nous sommes bien informés, l'on doit cette importante découverte à deux jeunes chimistes de la Monnaie.

Partout on reprend les travaux des champs, forcément interrompus depuis le mois dernier. Du reste, les froids intenses qui ont inauguré la campagne agricole de 1860-1861 n'ont encore produit aucun dommage sérieux. Les blés, qui étaient protégés en beaucoup d'endroits par une épaisse couche de neige, n'ont pas eu à craindre les premières gelées.

Quant au froid actuel, les cultivateurs ne paraissent pas le redouter pour les récoltes en terre, et ils en attendent du bien à cause de la destruction des animaux nuisibles qui doit résulter des fortes gelées.

Suivant les renseignements transmis de différents points de la France au Journal d'agriculture pratique, on fonde généralement de grandes espérances sur le printemps prochain.

Les médecins signalent, pendant l'hiver, une foule de maladies provenant, non du froid, mais de la chaleur excessive produite par les poêles,

dont on ne sait pas toujours modérer l'activité; l'air, en s'échauffant, finit par se dessécher, si l'on n'a pas soin de lui rendre de l'humidité en maintenant un vase rempli d'eau sur le poêle, ce que les Anglais ne négligent jamais de faire.

Il s'ensuit que l'air sec que l'on respire enlève de l'humidité aux cellules pulmonaires et les dessèche à la longue, ainsi que la peau du visage et des mains avec lesquelles il se trouve en contact.

On compte en Angleterre que l'air d'un appartement ordinaire, chauffé par un poêle, doit évaporer au moins un litre d'eau par jour, pour ne pas occasionner de dérangement dans les fonctions de la poitrine et ne pas causer de céphalalgie.

DÉNOMBREMENT DÉCENNAL DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

Voici la série des questions posées par le ministre et auxquelles il est utile de répondre avec précision. Elles sont au nombre de quarante-quatre, plus une série d'observations éclaircissant tous les doutes :

- 1. Valeur vénale de l'établissement (1).
2. Nombre moyen ordinaire des ouvriers adultes : hommes travaillant à la journée.
3. Id. à la tâche exclusivement pour la maison.
4. Id. pour la maison et d'autres patrons.
5. Femmes travaillant à la journée.
6. Id. à la tâche exclusivement pour la maison.
7. Id. pour la maison et d'autres patrons.
8. Salaire des ouvriers adultes, non nourris, travaillant à la journée : hommes, prix maximum;
9. Id. femmes, prix maximum;
10. Id. hommes, prix minimum;
11. Id. femmes, prix minimum;
12. Id. hommes, prix moyen ordinaire;
13. Id. femmes, prix moyen ordinaire;
14. Nombre des enfants employés dans l'établissement et recevant un salaire (2) : garçons;
15. Id. filles.
16. Salaire habituel des enfants : garçons;
17. Id. filles.
18. Quantité moyenne des matières premières employées annuellement (3).
19. Quantités d'après les provenances : France.
20. Id. Etranger (4).
21. Valeur à l'usine de ces matières.
22. Quantité moyenne des produits annuellement fabriqués.
23. Valeur réelle à l'usine de ces produits, déduction faite de l'escompte.
24. Nature et poids moyen annuel du combustible employé.
25. Dépense moyenne annuelle et combustible.
26. Moteurs : moulins à eau, nombre;
27. Id. force réelle en chevaux-vapeur.
28. Moulins à vent, nombre;
29. Id. force réelle en chevaux-vapeur.
30. Moulins à manège, nombre;
31. Force réelle en chevaux-vapeur.
32. Machines à vapeur, nombre;

(1) Par valeur de l'établissement il faut entendre le prix qu'il atteindrait probablement s'il était mis en vente.

(2) Il s'agit ici des enfants de moins de 15 ans employés dans les manufactures à un titre quelconque, et recevant un salaire quelque faible qu'il soit.

(3) Indiquer ces quantités en mesures métriques et autant que possible au poids.

(4) S'il s'agit par exemple d'une fabrique de draps, indiquer séparément dans la colonne d'observations les quantités de laines françaises et étrangères employées annuellement, en ayant soin de faire concorder ces diverses quantités avec le total de la colonne précédente.

- 33. Id. force réelle en chevaux-vapeur, théorique;
34. Id., id., effective.
35. Forces animées, nombre des hommes (1);
36. Id. animaux (2).
37. Machines (3), leur nombre;
38. Id. leur nature (4);
39. Id. nombre de broches des machines à filer.
40. Nombre des hauts-fourneaux.
41. Chômages : l'établissement est-il soumis à des chômages réguliers?
42. Id. époques habituelles de ces chômages;
43. Id. leur durée moyenne;
44. Id. occupation des ouvriers pendant leur durée.
45. Observations.

Commerce.

Queenstown, 21 janvier.

Canada arrivé. — New-York, 10 janvier, coton plus calme; change, 5.40. — New-Orléans, le 9, middling, 12 c.; recettes des trois jours, 28,000 B.; change s'améliorant; Escort expédié. — Mobile, le 7, coton calme; middling 11 1/4; recettes des trois jours, 41,000 B.; change 5.52 1/2 sur Paris. — Charleston, le 5, middling 11 1/4; recettes de la semaine, 2,400 B. — Déficit des recettes, 571,000 B.; déficit des expéditions pour France, 36,000 B. — Le Mississippi s'est séparé; la révolution progresse.

Buenos-Ayres, 14 décembre.

On annonce de grands arrivages de laines de l'intérieur. On avait remarqué un moins bon conditionnement, et on voulait obtenir un peu de baisse, mais les détenteurs ne paraissent pas disposés à s'y soumettre. On a expédié 108 B. pour le Havre par Anna et 412 B. laine, 314 B. peaux de mouton pour Marseille.

(Industriel alsacien).

Tribunaux.

La cour de Lyon vient de rendre un arrêt fort important à raison de la fréquence des applications qu'il peut recevoir. Elle a décidé qu'un commerçant, par la vente de son fonds et de sa clientèle, s'interdit, par le fait même de cette vente, le droit d'exploiter un établissement du même genre où il pourrait reprendre une partie de ses anciennes pratiques.

NÉCROLOGIE.

La veuve de Casimir Périer, l'illustre homme d'Etat qui joua un si grand rôle dans le commencement de la monarchie de Juillet, vient de s'éteindre à Chaillot, dans la modeste retraite où elle vivait depuis 28 ans. Les obsèques de cette femme, aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, ont eu lieu avec la plus grande simplicité, conformément à ses dernières volontés, les parents seuls avaient été convoqués.

(1) Indiquer spécialement dans cette colonne le nombre des ouvriers qui mettent en mouvement des moteurs quelconques et ne prennent part que sous cette forme à la fabrication.

(2) Il s'agit ici des animaux (chevaux, bœufs, &c.) qui mettent en mouvement un moteur quelconque (manège, &c.).

(3) On devra considérer comme machine tout appareil mécanique, qui fabrique directement ou contribue à fabriquer tout ou partie d'un produit et reçoit l'impulsion d'un moteur, à eau, à bras, à air, à feu, &c.

(4) Les énumérer dans la colonne d'observations, et au besoin au verso du bulletin.

à regarder comme des oracles, je me persuadais que l'exemple ne me serait pas plus difficile à donner que le précepte, et que je n'aurais point de peine à composer des ouvrages supérieurs à ceux sur lesquels s'exerçait ma critique. Je disposai en conséquence cinq cahiers de papier blanc, avec couverture bleue et rosettes de faveur vermeille; je demandai aux vieux chroniqueurs une de leurs pages les moins connues; je méditai longuement un plan qui me parut approcher de la perfection; je prodiguai dans le dialogue l'esprit, le sentiment et l'énergie; enfin, après six mois d'un travail opiniâtre, j'avais enfanté cinq actes que je comparais modestement aux plus belles pièces de Corneille.

A peine avais-je mis la dernière main à mon chef-d'œuvre que je vis annoncer sur l'affiche de l'Odéon un ouvrage dont le titre offrait une singulière analogie avec le mien. Je n'ai pas besoin de te dire que je m'empressai de retenir une stalle pour la première représentation. Avec quelle anxiété j'attendis le lever du rideau! Hélas! dès les premiers vers, il me fallut reconnaître que le choix de l'auteur était tombé précisément sur le sujet que je venais de traiter. Ce qu'il y avait de plus accablant pour moi, c'était que le parterre, prenant goût à des détails dont je n'étais nullement émerveillé, ne se lassait point d'applaudir des mains et de la voix. Bref, la pièce alla aux nues, et ce fut au milieu d'un tonnerre d'applaudissements et de bravos que l'acteur principal vint livrer le nom de l'auteur au public. Ce nom était celui de Dangler. Je rentrai chez moi consterné; j'eus la fièvre toute la nuit, et la première chose que je fis le lendemain en me levant fut de jeter au feu mon manuscrit.

— Je comprends que cette mésaventure ne

t'ait point encouragé à tenter un second essai littéraire; mais rien ne s'y rattache, il me semble, à la tasse de chocolat qui a failli te rendre manchot.

— Nous y arriverons.

J'avais vingt-deux ans; il était temps que je me fisse une position dans le monde. Je sollicitai une sous-préfecture qui, par suite de mutations, allait être vacante. Mon père mit en avant ses services administratifs; mon oncle donna un grand dîner en l'honneur d'un chef de division dont il était parent par alliance; ma mère rappela à la tante du ministre qu'elle avait été sa camarade de pension. La justice et la faveur semblaient s'être donné la main pour appuyer ma demande; j'aurais regardé comme un insensé celui qui eût mis ma nomination en doute. Je crois même que j'avais déjà commandé la broderie de mon costume officiel, lorsque je reçus une dépêche commençant par ces mots qui dispensent de lire le reste : J'ai le regret de vous annoncer... Le Ministre s'était vu forcé de disposer de la sous-préfecture vacante en faveur d'un autre prétendant dont les droits étaient encore mieux établis que les miens. Le lendemain, j'entrai dans un cabinet de lecture; j'ouvris le Moniteur, et peu s'en fallut que je ne le fisse voler, déchiré en mille morceaux, au nez des lecteurs assis autour de la table. Le sous-préfet nommé était Dangler.

— Ce Dangler n'avait donc été mis sur cette terre que pour te barrer toutes les routes?

— Toutes, mon ami.

— Mais la tasse de chocolat?

— Tu vas voir.

A quelque temps de là, revenant des eaux de Bade, je m'arrêtai à Strasbourg où il n'était bruit dans le monde fashionable que d'une

course de chevaux qui devait, disait-on, être fort intéressante. Il s'agissait d'un prix de cinq mille francs donné par le Jockey-Club de l'endroit. L'émoi était grand parmi les gentlemen-riders du Haut et du Bas-Rhin. Le jour venu, toute la ville se mit en mouvement; la route de l'hippodrome était grouillante de piétons, de cavaliers et de dames en équipages. Je suivis la foule et j'arrivai sur le turf en compagnie de quelques strasbourggeois de mes amis. Trois chevaux entrèrent en lice, montés par des jockeys dont l'un était bleu, le second jaune et le troisième vert. On donna le signal; les voiles partis. Le jaune, plein de fougue s'est élancé avec la rapidité de l'éclair; le bleu, non moins ardent le suit de près; le vert se met à trotter comme une monture de famille, menant paisiblement un honnête bourgeois à ses affaires. « — Mille francs pour le vert ! » fit un de mes bons amis alsaciens.

Chacun de rire.

Un autre dit : « — Je les tiens pour le bleu. »

Celui-ci me parut plus avisé; mais je le trouvais encore assez simple, ayant le choix, de ne point tenir pour le jaune, qui déjà distançait le bleu de plusieurs mètres. « Eh bien, moi, m'écriai-je je tiens les deux pairs pour le jaune. »

J'entendis autour de moi un murmure d'approbation. « — Ah! monsieur, me dit, avec un sourire plein d'ironie pour mes adversaires, une vieille dame qui se tenait presque dans ma poche, si j'étais plus riche, je vous prierais de me mettre de moitié dans votre enjeu. »

Je partageais la confiance de ma respectable voisine. A la fin du premier tour, je regardai même la question comme définitivement résolue en ma faveur. Le jockey jaune, en effet, maintient lestement son rang et ses distances, tandis

que le bleu découragé commence à ralentir sa course, et que le vert, toujours trottant avec une allure vraiment philosophique, les suit tous deux d'assez loin. Mais ne voilà-t-il pas qu'au second tour, ce soursnois de vert, piqué par je ne sais quelle mouche, se livre tout à coup à un galop désordonné! En moins de vingt secondes, le bleu, distancé, se dérobe; le jaune, au bruit de ce galop menaçant, redouble d'efforts, mais non de vitesse; il souffle, il fume, il est harassé. Le vert, au contraire, frais et dispos comme une recrue qui vient d'entrer en campagne, file le long de la corde, fendait l'air, et arrive triomphalement au but le premier. J'étais furieux. Juge de ce que je dus éprouver en apprenant que le cheval vainqueur appartenait au sous-préfet Dangler.

— C'était jouer de malheur, j'en conviens; mais le café de Paris n'est pas à Strasbourg, et la tasse de chocolat...

— M'a été soufflée à Paris où je me hâte de revenir. Je possède, à quelque lieues de la capitale, dans le petit village de P..., où j'ai été élevé, une maison de campagne que j'ai héritée d'un de mes oncles. Je n'aime ni la situation ni la disposition de ce bien, et je l'aurais depuis longtemps vendu si je n'affectionnais le pays, où je ne puis faire un pas sans retrouver quelque souvenir agréable de mon enfance.

MOLERI.

(La fin au prochain numéro.)

GUANO DU PÉROU, garanti sur analyse. — En magasin à Paris : 33 fr. 70 les 100 kil., par livraison d'au moins 10,000 kilog.; 34 fr. par livraison au-dessous de 10,000 kilog. S'adresser au Matériel agricole, 33, rue Lafayette, à Paris.